



**Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives**  
**SAISON 2019/2020**

**PROCES-VERBAL N° 13**

---

**Réunion du mardi 22 octobre 2019**

---

**Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – LAWSON – ORTUNO – GODEFROY –  
LANOIX – DJELLA**

**Excusés : MM. DENIS – MARTIN**

---

**VILLE DE MEREVILLE (91)**

**STADE DES HAUTES CROIX – NNI 91 390 02 01**

Installations visitées par M. VESQUES de la C.R.T.I.S. le lundi 21 octobre 2019, en présence de MM. DUBOIS, Conseiller Délégué, CLEMENT, Directeur Technique et FENNICHE du club SACLAS MEREVILLE U.S.. La C.R.T.I.S. autorise à dater de ce jour de jouer les matches de Championnat et des Coupes Ligue, District et propose un classement FOOT A11 SYE provisoire, jusqu'au 24/04/2020. Information communiquée à M. CLEMENT, au club et à la C.D.T.I.S. du District de l'ESSONNE.

**VILLE DU BLANC MESNIL (93)**

**STADE JEAN BOUIN – NNI 93 007 01 01**

Suite à des intempéries et après entretien téléphonique avec M. M'BOMA, Directeur du Service des Sports, le rendez-vous du mercredi 16 octobre 2019 à 22 h 00 sur place, afin de contrôler l'éclairage du terrain susnommé ceci dans le cadre d'une confirmation de classement, a été reporté au mercredi 23 octobre 2019 à 19 h 30.

La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir matérialiser les 25 points de contrôle et demande que l'éclairage du terrain annexe soit éteint. Les imprimés seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

**VILLE DE SAINT MAUR DES FOSSES (94)****STADE ADOLPHE CHERON – NNI 94 068 01 01**

Suite à un entretien téléphonique avec Mme MATHAUX, Directrice du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 20 novembre 2019 à 21 h 00 sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain susnommé dans le cadre de la confirmation de classement. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir matérialiser les 25 points de contrôle. Les imprimés de classement seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

Communication de la présente information est faite à Mme MATHAUX, Directrice du Service des Sports, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

**VILLE DE VILLEMOMBLE (93)****STADE CLAUDE RIPERT – NNI 93 077 02 01**

Suite à un entretien téléphonique avec M. BLIN, Directeur du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le lundi 04 novembre 2019 à 18 h 30 sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain susnommé, ceci dans le cadre de son classement initial. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir matérialiser les 25 points de contrôle. Les imprimés seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

Communication de la présente information sera faite à M. BLIN, au club et à la C.D.T.I.S. du District de SEINE SAINT-DENIS.

**VILLE D'EPINAY/S/SEINE (93)****STADE LEO LAGRANGE 2 – NNI 93 031 01 02**

A la demande de M. LETORT, Directeur du Service des Sports de la Ville et du club ayant sollicité le classement de l'éclairage du terrain susnommé, la C.R.T.I.S. envoie à M. LETORT la liste des documents à fournir pour cela.

**VILLE DE SAINT THIBAUT DES VIGNES (77)****STADE MUNICIPAL JAMES RUZZANTE – NNI 77 438 01 01**

Suite à un entretien téléphonique avec M. PIGNARD, Responsable du Service des Sports de la Mairie de SAINT THIBAUT DES VIGNES, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 23 octobre 2019 à 19 h 00 sur place, afin de contrôler l'éclairage du terrain susnommé dans le cadre d'un classement initial. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle.

**VILLE DE TOURNAN EN BRIE (77)****STADE MUNICIPAL 1 – NNI 77 470 01 01**

Suite à un entretien téléphonique avec Mme CARREY, Directrice Générale des Services de la Ville de TOURNAN EN BRIE, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 07 novembre à 19 h 00 sur place, afin de contrôler l'éclairage du terrain susnommé dans le cadre d'un classement initial. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de TOURNAN EN BRIE de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle.

Communication de la présente information à Mme CARREY de la Ville de TOURNAN EN BRIE, au club et à la C.D.T.I.S. du District de SEINE ET MARNE.

**VILLE DE MITRY MORY (77)****STADE JULES LADOUMEGUE 2 – 77 294 01 02**

Suite à un entretien téléphonique avec M. GIRARD, Responsable du Service des Sports de la Mairie de MITRY MORY, dans le cadre d'une confirmation de classement du terrain susnommé au niveau 5 SYE, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 14 novembre 2019 à 10 h 00 sur place pour le contrôle des installations. Celles-ci devront être accessibles et le terrain doit-être en configuration match. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents. M. GIRARD s'est engagé à faire effectuer les tests in situ.

Communication de la présente information sera faite à M. GIRARD de la Mairie de MITRY-MORY, au club et à la C.D.T.I.S. du District de SEINE ET MARNE.

**VILLE DE DAMMARIE LES LYS (77) (550 661)**  
**GYMNASE JACQUES ANQUETIL – NNI 77 152 99 03**

Dans le cadre de l'homologation des installations sportives dédiées à la pratique Futsal en Compétitions Régionales, la C.R.T.I.S. demande à Mme DUCOIN-DENIS, Responsable des Sports de la Ville de DAMMARIE LES LYS, de lui transmettre l'Arrêté d'Ouverture au Public et le procès-verbal de la Commission de Sécurité. Documents à transmettre dans les meilleurs délais, afin de fixer un rendez-vous pour visiter l'installation sportive du gymnase susnommé dans le but de prononcer son classement Futsal.

Communication de la présente information à Mme DENIS de la Ville de DAMMARIE LES LYS, au club et à la C.D.T.I.S. du District de SEINE ET MARNE.